

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°85

L'ESPRIT
CREUSE

Août / Septembre /
Octobre 2022

(DOSSIER) 07

2024/2025 : objectif fibre

12

(AUTONOMIE)

Un soutien aux aides
à domicile

14

(TERRITOIRES)

Projet Alimentaire
Territorial

17

(AGRICULTURE)

Plan Vétos 23

Magazine d'information du Conseil départemental de la Creuse



www.creuse.fr

la CREUSE
le Département

(CLIC-CLAC)

Tombée de métier de la tapisserie « Conversation with Smaug » en présence du Président de la République...



... avant son dévoilement devant le public à la Cité internationale de la Tapisserie



Lancement de l'opération des Bonnes Fées pour Octobre Rose en présence de 2 anciennes Miss France



Inauguration du local de la piste VTT cross country olympique en forêt de Chabrières



Remise du trophée de la Creuse avec un maillot aux couleurs de L'Esprit Creuse lors de la 1^{ère} étape du Tour du Limousin



Remise officielle du label « Site Rivières Sauvages » au Pic, à la Gioune et au Cubaynes



(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO & DANS LE VISEUR)

04

(CREUSONS PLUS LOIN)

2024/2025 :
objectif fibre

07

(LA QUESTION À CREUSER)

La fibre en 7 questions

10

(AUTONOMIE)

- Des voitures hybrides en location pour des aides à domicile
- Les salaires des aides à domicile revalorisés
 - Un numéro vert pour les personnes en situation de handicap
- Le Département veille sur ses centenaires

12

(TERRITOIRES)

- De l'intérêt de manger frais et local
 - En finir avec le gaspillage alimentaire dans les collèges

14

(AGRICULTURE)

La Creuse, le bon Plan pour les vétos

17

(CULTURE)

- La Gioune et le Pic, deux rivières sauvages
 - Arrêt sur image

18

(LIBRE EXPRESSION)

La tribune des groupes

19



É vènements sportifs, festivals, concerts, spectacles, expositions nombreuses et de qualité, manifestations agricoles, foires et marchés, ... la Creuse a tenu sa promesse d'un été dynamique et éclectique. Un grand merci à tous nos partenaires, associations et aux bénévoles, pour avoir activement contribué à cette dynamique. Place désormais à l'automne, avec un mois de septembre grandement consacré à la rentrée scolaire. En 2022, c'est un budget de 11 M€ qui est dédié à l'accompagnement de nos 4 269 collégiens et de leurs enseignants, avec un accent mis sur les outils numériques, le sport, la culture et le « bien-manger ».

Cette rentrée est malheureusement encore marquée par des données sanitaires qui confirment que la Covid-19 circule toujours. Mais elle est encore plus marquée par la guerre en Ukraine qui perdure, apportant chaque jour son lot d'angoisses à ce peuple qui défend légitimement et courageusement ses libertés. Je souhaite que les familles que nous avons accueillies puissent trouver un peu de réconfort à nos côtés. Les conséquences sociales et économiques de ces deux longues années de crise, nous ne les mesurons pas toutes encore. Il est pourtant certain qu'elles impactent, en premier lieu, les personnes les plus fragiles. Nos équipes sont toutes mobilisées. La solidarité demeure au cœur de nos préoccupations.

Soutenir le dynamisme de l'économie et de l'emploi est également plus que jamais nécessaire. Même privée de la compétence économique, l'action du Département se poursuit à travers la réalisation d'importants programmes de travaux (routes, bâtiments...), le déploiement de la fibre sur tout le territoire, mais aussi à travers le choix de soutenir les projets des communes et des intercommunalités : redynamisation de centres-bourgs, rénovation de bâtiments, création de micro-crèches, de protection des milieux naturels sensibles... Agir en faveur d'un environnement propice au développement de notre tissu de petites et moyennes entreprises est en effet un enjeu essentiel.

La question de l'emploi est une de nos priorités. C'est pourquoi, j'ai fait le choix de proposer la candidature de la Creuse à l'expérimentation d'un revenu de solidarité active à condition d'activité. Il nous faut faire « plus et mieux » pour les personnes en situation de précarité, et le faire « à notre façon » et non uniquement en étant contraints par des mesures nationales qui ne prendraient pas en compte nos spécificités sociales et territoriales. Au printemps dernier, et sur la base d'un diagnostic et d'enjeux travaillés en amont avec nos partenaires, les élus départementaux approuvaient le Programme départemental de l'Insertion 2022-2024 ; plan par lequel nous nous engageons pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. La valorisation des compétences, l'immersion en entreprise, le tutorat, l'implication citoyenne en milieu associatif... sont autant d'initiatives qui devraient utilement contribuer à aider les personnes, actuellement en situation de précarité, à reprendre progressivement contact avec le monde professionnel, à s'engager, à sortir de leur isolement, à préciser un projet individuel ou de formation et... à le réaliser !

La Creuse fait aussi le pari d'accueillir et d'accompagner ceux qui murissent le projet de s'épanouir personnellement et professionnellement dans notre département. Les occasions de faire parler de la Creuse sont de plus en plus nombreuses. Alors, de Bordeaux à Paris ou ailleurs, dans la presse nationale ou lors d'émissions télévisées, le Conseil départemental est sur tous les fronts.

La Creuse a des atouts que beaucoup nous envient : mettons-les en lumière, tout en ouvrant le champ des possibles.

Bonne lecture !

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse



SCANNEZ et
DECOUVREZ

www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
le Conseil départemental
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUÉRET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864

La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET
Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER
Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT / Pierre PINAUD / Perrine PUYBERTHIER / ARCHIVES DÉPARTEMENTALES CD23
Crédits photos / illustrations : CD23 / ALEX OVERTON / ELYSÉE / ARCHIVES DÉPARTEMENTALES CD23 / I-STOCK / DORSAL
Maquette / mise en page Magazine : Lydie VIALATOU
Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Distribution : LA POSTE
Trirage : 62 500 exemplaires



(DANS LE RÉTRO)

COLLECTIVITÉ

Un Forum pour découvrir les métiers du social et du médico-social

Le 13 octobre dernier, le Conseil départemental organisait son premier Forum des Métiers consacré aux métiers des secteurs social, médico-social et de l'aide à domicile, à l'Espace André Lejeune de Guéret.



Collégiens, étudiants et visiteurs particuliers sont venus nombreux au Forum des Métiers organisé par le Conseil départemental, afin d'en savoir plus sur les métiers du social, du médico-social et de

l'aide à domicile de façon interactive, pédagogique voire ludique autour de plusieurs espaces et animations. Un escape game était même proposé par l'association 3ie. Celui-ci a permis de découvrir le secteur de l'aide à la personne en enquêtant afin de retrouver Mme Duval qui vit à domicile mais a disparu ce jour-là, grâce à des énigmes proposées dans les pièces de sa maison.

Pour les demandeurs d'emploi, un espace recruteurs – Job dating était à disposition, de même qu'un espace dédié aux organismes de formation. Formations continues, initiales et en

alternance allant du CAP jusqu'au Master II, sans oublier les Validations des Acquis par l'Expérience (VAE) et les différents parcours de professionnalisation, tout un panel de formations existe. Enfin, des rencontres étaient proposées avec les acteurs principaux de l'emploi tels que Job23, Pôle emploi, Cap Emploi, Manpower, Acto Intérim, la Mission Locale et Domino Care, avec la possibilité de créer son CV sur place.

En parallèle, la journée fut ponctuée de 3 tables rondes autour de l'apprentissage à destination du grand public et des professionnels.

Le Département voit octobre en rose

Pendant tout le mois d'Octobre Rose, le Conseil départemental s'est paré de rose pour sensibiliser ses agents au dépistage du cancer du sein.



Des locaux, des signatures de mail, des tee-shirts, des masques et des blouses roses, le Département a conduit, tout au long du mois

d'octobre, de nombreuses actions à la faveur de ses agents. Même les traditionnels marcheurs du mardi midi étaient vêtus tout de rose, de quoi interpeller les passants qui les croisaient. Prévenir, c'est avant tout sensibiliser à l'autopalpation via des ateliers dédiés, conduits en partenariat avec Rose en Marche, mais, c'est aussi inciter les femmes à se faire dépister.

Si le Département s'est beaucoup mobilisé pour ses agents, il a également

été un soutien à d'autres opérations comme celle conduite par l'association des Miss France « Les Bonnes Fées », afin d'offrir une parenthèse de douceur et de bien-être aux femmes malades. Cette action a permis à plusieurs patientes de bénéficier de soins de beauté, en présence de Nathalie Marquay-Pernaut (Miss France 1987) et Vaimalama Chaves (Miss France 2019) qui avaient fait le déplacement jusqu'au Centre Hospitalier de Guéret (voir *Clic-clac* p. 2).

(DANS LE RÉTRO)

COLLÈGES

La cloche a sonné



Depuis le 1^{er} septembre, les collégiens creusois ont repris les chemins de l'école. Comme à chaque rentrée, les élèves de 6^{ème} ont reçu leur kit de rentrée : un sac à dos, un dictionnaire ainsi qu'une calculatrice. Et cette année, tous les collégiens ont été dotés d'une paire de

chaussettes « L'Esprit Creuse » dans le cadre du lancement de la marque de territoire portée par le Conseil départemental et les collectivités territoriales, en partenariat avec les structures et associations publiques et privées creusoises.

Pour 2022, le budget de la collectivité consacré à la vie collégienne s'élève à 11 millions d'euros. Outre l'entretien technique et la restauration, le Conseil départemental accompagne les élèves dans leurs apprentissages au travers des outils numériques via le dispositif Numéricollège. Il participe également à l'ouverture à la culture et au sport des collégiens.

PATRIMOINE

Les Creusois à la découverte du patrimoine



Le dimanche 18 septembre a été riche en histoire et en découvertes pour la nouvelle édition des Journées Européennes du Patrimoine, placées sous le thème du développement durable. Dans la

matinée, une cinquantaine de visiteurs ont découvert l'histoire de l'Hôtel des Moneyroux, siège du Conseil départemental.

L'après-midi, aux Archives départementales, les visiteurs ont eu le choix : entrer dans les réserves pour découvrir les documents précieux que conservent les archivistes ou assister à une visite commentée de l'exposition consacrée aux Monuments aux morts de la Grande Guerre dans la Creuse. Tandis que la veille, les curieux ont pu entrer dans le monde des bruyères et des roseaux, grâce à l'animation proposée par l'équipe de la Réserve de l'Etang des Landes.

TERRITOIRE



40 bougies et une tournée

2022 fut l'année des 40 ans de la radio locale France Bleu Creuse. Un événement auquel le Département a souhaité s'associer en apportant son soutien à la tournée d'été qui a sillonné, pour l'occasion, pendant 6 semaines, les routes creusoises. Une tournée qui a permis d'aller à la rencontre des habitants et des touristes lors d'événements, de marchés, ou sur des sites emblématiques du territoire comme la Cité Internationale de la Tapisserie ou la Vallée des Peintres avec une escale à Crozant, le jour de l'inauguration du pont du même nom (*voir Clic-clac p. 2*). Cet anniversaire s'est clôturé par un concert événement, à Guéret, de Stephan Eicher, le 30 septembre dernier.

(DANS LE VISEUR)

VOIRIE

Parés pour l'hiver !

Le dispositif de viabilité hivernale entre en vigueur le 28 novembre (14 novembre pour le sud creusois) jusqu'au 13 mars 2023. Durant cette période, 70 agents du Département sont mobilisés afin d'assurer votre sécurité sur les 4 400 km de routes départementales.

Pendant la période de viabilité hivernale, les équipes du Conseil départemental se renforcent et s'organisent sur l'ensemble des centres d'exploitation du département. Un seul leitmotiv : être prêt à affronter l'hiver ; un seul objectif : une intervention rapide sur le réseau afin d'assurer votre sécurité, au moyen d'une quarantaine de saieuses et déneigeuses. Malgré ces interventions, il appartient à chacun d'adopter une conduite



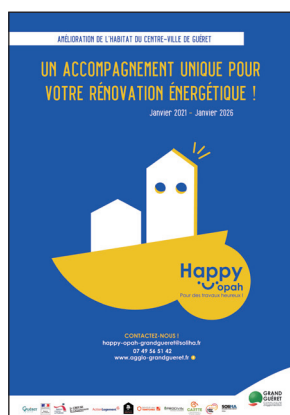
adaptée à son environnement et des bons gestes. Si vous croisez un engin de déneigement, veillez à lui céder le passage. De même, s'il vous précède, restez derrière lui, il ouvre la trace et permet de sécuriser la chaussée.

Enfin, pour signaler un accident ou un incident, **contactez le 17**.

Pour connaître les conditions de circulation, rendez-vous sur : www.creuse.fr (rubrique Info Routes).

HABITAT

Des aides pour améliorer l'habitat à Guéret



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU), soutenue par le Conseil départemental et déployée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, vise à favoriser la réhabilitation des logements du centre-ville. Propriétaires ou investisseurs immobiliers peuvent ainsi bénéficier d'aides importantes pour réaliser des travaux de plusieurs natures : réhabilitation globale de logements vacants et dégradés, embellissement de façades, rénovation énergétique des logements, travaux permettant le maintien à domicile

des personnes âgées et/ou handicapées. En 2022, le Département aura mobilisé 1,38 M€ sur la politique habitat/logement.

Plus d'infos : 07 49 56 51 42 ou happy-opah-grandgueret@soliha.fr

CULTURE

Votre avis nous intéresse !

Afin de mettre en place son Schéma des pratiques culturelles et artistiques, le Département a lancé une enquête en ligne auprès des Creusois.

Vous souhaitez donner votre avis ?

SCANNEZ le QR CODE ci-après ou rendez-vous sur biblio.creuse.fr



2024/2025 : objectif fibre

Depuis 2017, les collectivités, l'Etat et l'Europe se mobilisent pour atteindre le 100% fibre en zone publique d'ici fin 2024. Faisons le point.



« Fibrer en totalité la Creuse, ce sont 78 000 lignes à construire et 174 M€ de budget mobilisés par les acteurs publics. Un investissement nécessaire pour faciliter le quotidien des Creusois et contribuer à l'attractivité du territoire. »

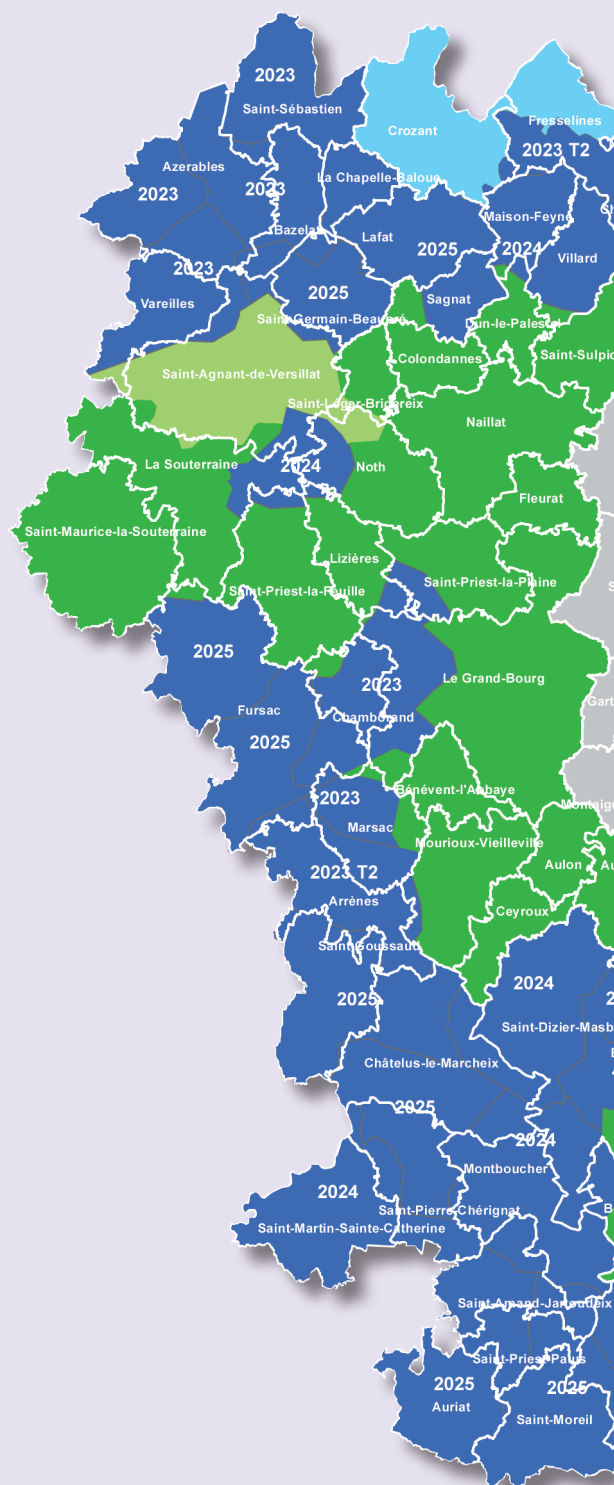
Hélène FAIVRE
Vice-Présidente en charge
du numérique et des mobilités

78 000 lignes à construire

Le chantier de la fibre est au XXI^e siècle ce qu'a été celui de l'électricité un siècle avant, un chantier colossal mais indispensable pour faciliter le quotidien des Creusois. Mais être raccordé à la fibre, c'est aussi contribuer à l'attractivité du territoire en permettant le télétravail ou l'implantation d'entreprises.

Au 30 septembre 2022, 44 000 lignes de fibre optique étaient achevées sur les 78 000 lignes en zone publique* à construire. Depuis le début du projet, 85 M€ ont été investis pour un budget total de 174 M€.

**est exclu de cette zone publique le territoire de l'Agglomération du Grand Guéret dont le déploiement est assuré par un opérateur privé.*



DÉPLOIEMENT FTTH

DORSAL RIP

STATUT, DORSAL

- OUVERT
- En exploitation - Gel Commercial
- Construit - prise en exploitation en cours
- A VENIR

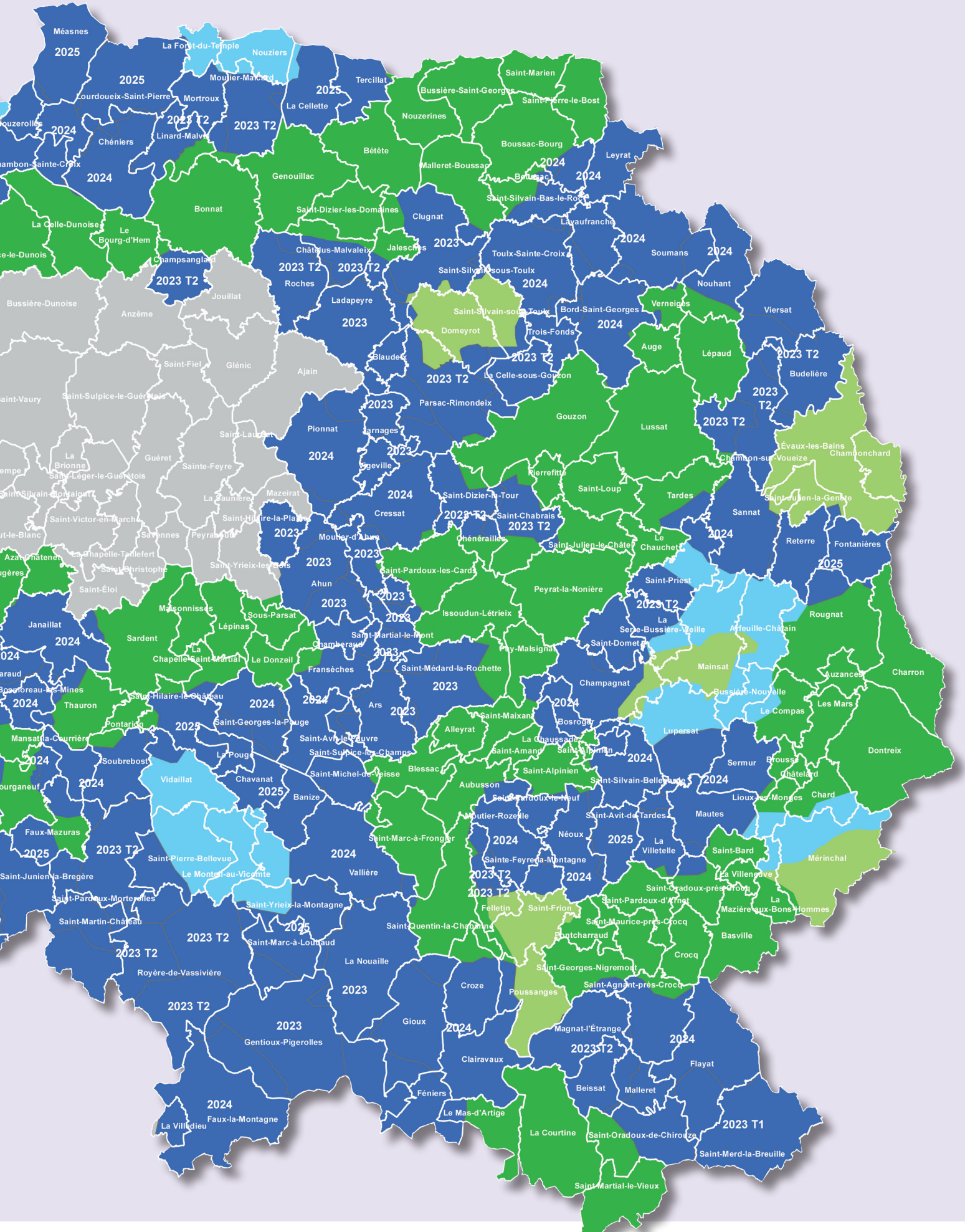
AMII



dorsal
Le service public du numérique en Limousin

**POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE ÉLIGIBILITÉ
OU VOTRE RACCORDEMENT : 0 806 806 006**

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-18h



1 Pourquoi la fibre ?

Pour accéder à Internet à très grande vitesse ! Un débit stable, un usage simultané optimal pour toute la famille et des téléchargements ultra-rapides. Mais c'est aussi un moyen d'améliorer le quotidien de chacun en favorisant le développement de la télémédecine, l'éducation à distance, l'accès aux services publics dématérialisés... ou encore de renforcer notre économie en attirant des entreprises et en facilitant le télétravail.

2 Pourquoi un projet public ?

Pour garantir l'accès de tous au très haut débit, même dans les zones les plus reculées. C'est ainsi que Dorsal déploie la fibre pour le compte des collectivités membres (Région, Départements et EPCI), là où les opérateurs privés n'ont pas déclaré leur intention de la déployer (sur le secteur de l'Agglo du Grand Guéret, c'est un opérateur qui assure le déploiement de la fibre).

3 Quel est le montant des travaux ?

Un investissement 100% public de 174 M€ pour la Creuse, co-financé par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements ainsi que les Communautés de Communes concernées par les travaux qui, elles, financent de façon forfaitaire la construction d'une ligne, quels que soient le territoire et le coût de déploiement réel.

4 Qui fait quoi ?

- **DORSAL** est le maître d'ouvrage du projet pour le compte des collectivités. Il conçoit et construit le réseau fibre via des entreprises travaux

- **NATHD** exploite et commercialise le réseau public via une Délégation de Service Public

- **LES OPÉRATEURS FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET** louent le réseau et proposent des offres de services aux particuliers/entreprises

La FIBRE
en 7 QUESTIONS

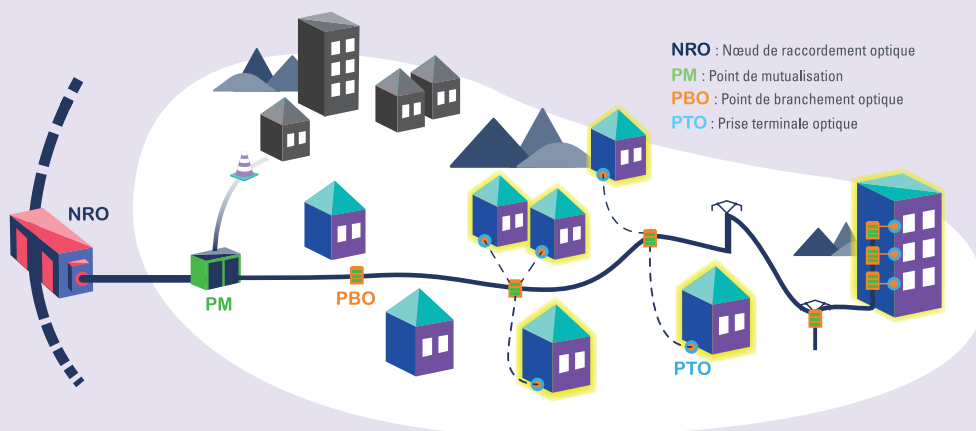
La fibre, qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?
Et tout ce que vous avez besoin de savoir sur la fibre.
Si vous avez des questions à poser, demandez, c'est gratuit !

5 Déploiement aérien/ souterrain : quelle logique ?

La réutilisation des infrastructures existantes, souterraines lorsqu'elles existent, ou aériennes est privilégiée. Déployer la fibre en aérien coûte 2 à 3 fois moins cher qu'en souterrain. Dorsal anticipe les programmes d'enfouissement de réseaux existants pour s'y associer en posant des fourreaux, en étroite collaboration avec ENEDIS et les syndicats d'énergie.

6 Comment s'organise le déploiement ?

Le réseau fibre dit « de distribution » se déploie progressivement, par « plaques » de 500 foyers environ, organisées autour d'un nœud de raccordement optique. Ces périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes, c'est pourquoi tous les habitants n'ont pas toujours accès à la fibre au même moment.



BRE ESTIONS

que c'est ? Qui fait
est-ce déployé ?...
avez toujours voulu
sans jamais oser le
ici !

7 Quelle est la durée moyenne des travaux ?

Pour le réseau de distribution :

- 6 mois d'études (relevés de terrains et modélisation du réseau)

- 6 mois de travaux (génie civil, déroulement des câbles, soudures, tests)

- 3 mois pour la commercialisation (installation des équipements des opérateurs sur le réseau construit)

Pour 10 km de réseau : 3-4 mois d'études / 2-3 mois de travaux

(AUTONOMIE)



« La mobilité est une composante indispensable du métier d'aide à domicile dans un département rural. L'expérimentation d'une flotte de véhicules hybrides à tarifs préférentiels vise à aider ce secteur en difficulté, pourtant essentiel. »

Marie-Thérèse VIALLE
Vice-Présidente
en charge de l'autonomie

SUIS-JE UN AIDANT ?

Vous aidez régulièrement un parent, un proche ou un voisin ?

Rendez-vous sur creuse.fr et faites le point sur votre situation en 6 questions pour savoir si vous êtes un aidant et vous pourrez être, vous aussi, accompagné.

FLASHEZ
CE QR CODE



Des voitures hybrides en location pour des aides à domicile

En juin dernier, une flotte de voitures hybrides a été livrée à destination des aides à domicile. 24 personnes se sont portées volontaires pour participer à cette expérimentation.



Conformément au Schéma départemental autonomie (2022-2027), le Département de la Creuse a engagé un 4^e plan de modernisation du secteur de l'aide à domicile avec l'appui financier de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Diverses actions sont engagées visant à soutenir les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile face à la problématique de la pénurie de personnel et, d'une façon plus globale, à tendre vers une meilleure qualité de service.

Fin 2018-2019, une étude a été confiée à la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Creuse sur la mise à disposition aux aides à domicile volontaires, d'une flotte de véhicules en location, à conditions préférentielles. Ce modèle de véhicules de fonction avec redevance réglée par le salarié est unique en France. Il permet à l'employeur de ne pas avoir à gérer des véhicules de services partagés entre plusieurs salariés, et aux salariés de pouvoir disposer à leur convenance d'un véhicule neuf, sans frais complémentaire, à un tarif abordable. Cette initiative a été récompensée d'un prix Territoria Or, le 15 novembre dernier.

Fin 2018-2019, une étude a été confiée à la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Creuse sur la mise à disposition aux aides à domicile volontaires, d'une flotte de véhicules en location, à conditions préférentielles. Ce modèle de véhicules de fonction avec redevance réglée par le salarié est unique en France. Il permet à l'employeur de ne pas avoir à gérer des véhicules de services partagés entre plusieurs salariés, et aux salariés de pouvoir disposer à leur convenance d'un véhicule neuf, sans frais complémentaire, à un tarif abordable. Cette initiative a été récompensée d'un prix Territoria Or, le 15 novembre dernier.

Les salaires des aides à domicile revalorisés

Professionnels mobilisés en première ligne auprès des personnes en perte d'autonomie, les aides à domicile ont vu leur salaire revalorisé depuis le 1^{er} octobre 2021, avec la mise en place de l'Avenant 43. Pour le Département, cela représente un coût de 2 800 000 € / an, et pour les aides à domicile, une augmentation moyenne de salaire de l'ordre de 300 € / mois.

360

L'APPUI TÉLÉPHONIQUE
DE VOTRE TERRITOIREVous ne savez
pas vers qui
vous tourner ?APPELEZ LE
0 800 360 360Service et appel
GRATUITS7 JOURS / 7
DE 7H00 À 21H00

@com360creuse

Un numéro vert pour les personnes en situation de handicap

Créée dans chaque département, la « Communauté 360 » facilite l'accès à un accompagnement pour les personnes en situation de handicap grâce à un numéro unique. Présente en Creuse, cette ligne verte apporte des réponses à tous les besoins sans attente et garantit une fluidité et un accueil pour tous.

Vous êtes une personne en situation de handicap ou vous aidez un proche, vous ne trouvez pas de solution à une problématique du quotidien ? La « Communauté 360 » vous met en relation avec des acteurs clés près de chez vous, afin de vous apporter des solutions adaptées. Qu'il

s'agisse d'une problématique liée à la scolarité, à l'emploi, aux soins ou encore aux transports, la « Communauté 360 » apporte une réponse ou oriente vers les acteurs pouvant, eux aussi, apporter des réponses : MDPH, établissements de santé, associations, organismes mandataires...

Le Département veille sur ses centenaires



Depuis 2010, le Conseil départemental accorde une Délégation de Service Public à Domo Creuse Assistance afin de proposer tout un panel de solutions domotiques sécurisant le maintien à domicile des

personnes âgées en Creuse. Parmi les abonnés de Domo Creuse Assistance, 41 fêtent, en 2022, leur centenaire, comme ce fut le cas, début octobre, pour Irène Contant, résidant sur la commune de Soumans. Pour accompagner ses 100 bougies, Mme Contant s'est vu remettre en octobre dernier un bouquet de fleurs. Les autres 40 abonnés fêtant leur centenaire cette année en recevront un également.

Chaque mois, ce sont près de 4 000 appels passés auprès des abonnés de Domo Creuse Assistance pour prendre des nouvelles, souhaiter leur anniversaire, ou leur apporter du soutien.

Une CARAVANE pour les AIDANTS

Le 19 octobre, la caravane des aidants a fait une halte place Bonnyaud, à Guéret.

Pour la 5^{ème} année consécutive, la caravane de la Compagnie des Aidants sillonne les routes de France pour aller à la rencontre des 11 millions d'aidants qui prennent soin au quotidien d'un proche fragilisé par la maladie, le handicap, les accidents de la vie et/ou le grand âge.

Il s'agit ainsi de sensibiliser, d'informer et faire de la pédagogie et de la prévention auprès des aidants et du grand public pour montrer que des solutions existent.

(TERRITOIRES)



« Au travers du PAT, l'Agence,

le Département et les collectivités entendent encourager et accompagner les projets de diversification agricole et l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective pour un mieux manger, un manger Creuse ! »

Valéry MARTIN
Vice-Président en charge des politiques territoriales

ET AUSSI...

Que vous soyez élu local ou associatif, ou bien citoyen et que vous souhaitez organiser un café débat sur le thème des circuits courts, ou que vous désirez développer la consommation et/ou la transformation de produits locaux sur votre territoire, ou simplement obtenir des informations sur le Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse, vous pouvez contacter la Mission PAT de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse : projetalimentaire@creuse.fr.

De l'intérêt de manger frais et local

Le Projet Alimentaire Territorial est né de la volonté commune des élus et partenaires creusois d'allier leurs forces au profit d'un projet qui permettrait à chacun de manger sain, frais et local, tout au long de sa vie.

Depuis de nombreuses années, en Creuse, les initiatives foisonnent pour développer la consommation de produits locaux. Ces démarches ont été ou sont portées tant par des structures du secteur privé, que des organismes professionnels agricoles ou que des institutions publiques. Dans le prolongement des propositions issues du Plan Particulier pour la Creuse, le PAT pour la Creuse est né en 2019. Son pilotage a été confié à l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse, qui a recruté une cheffe de projet pour cela.

ration collective et avec des publics en situation de précarité, une enquête en ligne, autant d'actions déployées pour permettre de communiquer sur les enjeux liés à l'agriculture et l'alimentation dans un département qui offre de nombreuses opportunités. Au total, plus de 250 personnes ont été consultées pour contribuer à la rédaction de la feuille de route du Projet Alimentaire pour la Creuse.

L'une des priorités du PAT est l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. Dans cette perspective et grâce aux crédits du Plan de relance de l'Etat, des équipements de cuisine très performants (sauteuse-four Ivario, logiciel de traçabilité des achats) ont été installés par le Conseil départemental dans les collèges. Un accompagnement auprès des équipes de restauration sur le sujet de la lutte contre le gaspillage alimentaire (*voir p.15*) est en place. Dans les cantines municipales, le plan de relance est venu contribuer à l'**acquisition de nouveaux équipements**. Au total, cette mesure nationale aura permis de soutenir une trentaine de projets creusois pour un montant total de 700 000 euros d'investissement.

« **MANGEONS MIEUX, MANGEONS CREUSE !** »

— Un slogan à partager ! —

De nombreux projets, ouvrant la voie au passage « du champs à l'assiette », ont été élaborés et mis en œuvre dans un cadre partenarial. Ils concernent l'installation et la diversification agricole, l'agroécologie, la transformation et la logistique de distribution des produits locaux, l'éducation au goût, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la formation. Une carte permettant à tous d'identifier les lieux où se procurer des produits locaux a été créée. Elle recense, à ce jour, 200 producteurs agricoles et plus de 30 magasins de vente de produits locaux : « **Mangeons Creuse** ». Des **cafés citoyens, des rencontres avec les professionnels de la restau-**

**FLASHEZ
LE QR CODE :
« MANGEONS
CREUSE »**





En finir avec le gaspillage alimentaire dans les collèges

Parmi les mesures du PAT, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges. Stéphane Marchand, chargé de mission Projet Alimentaire Territorial, nous explique ses missions.



Stéphane MARCHAND

Ancien restaurateur, Stéphane Marchand a été recruté en mai 2022 en tant que chargé de mission Projet Alimentaire Territorial au sein du Conseil départemental. Sa mission : accompagner les chefs cuisiniers et les seconds de cuisine en collège dans leurs pratiques professionnelles, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Quel est le rôle du chargé de mission Projet Alimentaire Territorial ?

S.M. : Mon rôle est d'appliquer le PAT au sein des collèges. Cela se décompose en trois missions :

- **Réduire le gaspillage alimentaire** : j'établis un diagnostic en suivant pendant trois mois tous les collèges. Je fais des pesées précises sur une semaine de ce qui est produit, de ce qui reste et de ce qui est jeté par les élèves. En fin d'année, on fera le même menu, mais avec des quantités que l'on aura revues. Avec ce diagnostic fait entre les deux semaines, nous allons pouvoir calculer l'impact économique du gaspillage alimentaire et réinvestir dans le local.

- **Faire appliquer la loi Egalim** : nous avons investi dans un logiciel qui classe tous les produits achetés en fonction de leur provenance et de leur label.

- **Consommer local dans les collèges** : avec la Chambre d'Agriculture et le Groupement des Agriculteurs Bio de la Creuse, nous travaillons pour établir des listes de producteurs proches des collèges. Les gestionnaires et chefs cuisiniers ont également un réseau de producteurs locaux qu'ils connaissent. Nous avons des collèges très engagés dans le local.

Comment cela se passe-t-il avec le personnel des établissements ?

S.M. : J'essaie de faire comprendre le bien fondé de ma démarche. Si on réduit le gaspillage alimentaire, on dégagera une marge pour consommer local. Tout le monde est ouvert sur la démarche, les principaux, les gestionnaires et les chefs en comprennent le sens. Je suis là pour les accompagner, et surtout, trouver des solutions avec eux pour réduire ce gaspillage alimentaire.

Quand les résultats vont-ils être visibles ?

S.M. : D'ici la fin d'année, on aura déjà mesuré de réelles avancées. En les accompagnant sur une semaine complète, ils se rendent compte qu'il y a des marges de progression à faire. Tout le monde est prêt à mettre des choses en place et d'ici la fin de l'année scolaire, on verra quelques modifications. Pour la partie locale ça va mettre plus de temps car il faut que les producteurs soient prêts à fournir la quantité nécessaire. La progression sera lente mais annuelle.

(TERRITOIRES)

Opération séduction à Paris

Du 4 au 6 octobre, la marque territoriale « L'Esprit Creuse » a lancé une opération séduction auprès des Parisiens avec son événement « Faites le Pari(s) de la Creuse ». Au programme, rencontres et tables rondes autour de différentes thématiques : emploi, santé, économie et tourisme.



Si la Joconde reste mystérieuse, la Creuse elle, révèle ses secrets. C'est non loin du musée du Louvre, au cœur de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine, rue des Pyramides, que le département s'est délocalisé début octobre. Trois jours pour une opération séduction auprès des Parisiens, pour les convaincre que la Creuse est un territoire où l'on se retrouve connecté au monde et à ses valeurs. Plusieurs stands permettaient de présenter aux Parisiens les dispositifs existants : Plan Santé, Job23, Cité internationale de la Tapisserie, LMB de Felletin, Accueil-Attractivité. Parmi les moments clés de l'opération, la conférence de presse, devant une vingtaine de journalistes, afin de présenter les atouts du territoire ; une table ronde sur le thème de la reprise d'activités avec comme intervenants

des acteurs économiques creusois, mais également une table ronde sur le métier de vétérinaire en Creuse, animée par Natacha Harry, vétérinaire et journaliste. En continu sur la journée, des rencontres avec des Parisiens désireux de s'installer en Creuse, pour un retour à la nature et une vie plus calme. Un changement d'état d'esprit, pour adopter L'Esprit Creuse.

POUR
(RE)VOIR
LES TABLES
RONDES



RETOUR EN IMAGES



Point presse organisé autour de Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental, Catherine Defemme, Vice-Présidente au Conseil départemental, Amandine Bonnaud, chargée de mission Accueil-Attractivité à Creuse Grand Sud et Jean-Philippe Trapp chargé de mission à la Cité de la tapisserie



Autour de la Table, la Présidente du Département, Valérie Simonet, Paul Chapat et Julien Bergounhon (CMA23), Jean-François Tixier et Philippe Daly (CCI23), Aurélien Durand (Nouvelle-Aquitaine), Grégory Auvray (Hôtel Le France) et Amandine Bonnaud (Creuse Grand Sud).



Autour de Natacha Harry, les différents intervenants ont pu présenter les avantages d'exercer la profession en Creuse. Bertrand Labar, Conseiller départemental, a également présenté le « Plan Vétos 23 », mis en place par le Département.

(AGRICULTURE)



La Creuse, le bon Plan pour les vétos

Après son « Plan Santé » en faveur des futurs professionnels de santé, le Conseil départemental lance son « Plan Vétos 23 » pour faciliter l'installation de nouveaux vétérinaires sur le territoire.

Le département de la Creuse, rural par excellence, est une terre de tradition et de savoir-faire agricoles, où l'élevage occupe, depuis toujours, une place essentielle. Dans le troisième bassin bovin allaitant de France, agir pour favoriser l'accueil de nouveaux vétérinaires devient nécessaire, à l'heure où de nombreux départs en retraite se profilent. Veiller à garantir, demain, une présence vétérinaire suffisamment dense dans notre département, c'est ne pas oublier combien les questions de sécurité sanitaire et de santé publique sont primordiales.

C'est donc avec le monde professionnel, l'Ordre des Vétérinaires et la Chambre d'Agriculture, que le Département a élaboré son « Plan Vétos 23 » : un panel d'aides en faveur des étudiants en école vétérinaire

afin de les inciter, d'une part, à exercer auprès des animaux d'élevage et, d'autre part, à tenter l'expérience « Creuse ».

Comment ? En offrant des solutions avantageuses de stages et autres périodes d'immersion professionnelle auprès de nos vétérinaires creusois par :

- des aides aux stages (logement et déplacements), à partir de la 2^{ème} année d'études
- des bourses d'études ouvertes pour les étudiants de 5^{ème} et 6^{ème} année qui s'engageraient à venir exercer en Creuse, pour au moins 5 ans.

Voté en Assemblée Départementale le 30 septembre dernier, le « Plan Vétos 23 » entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023, pour une durée de 5 années et se verra doté d'une enveloppe budgétaire de 79 200 €.



« Maintenir une appétence

à exercer en milieu rural pour les étudiants vétérinaires, tel est l'enjeu du « Plan Vétos 23 » alors que se profile, en Creuse, l'enjeu du renouvellement générationnel des praticiens dont 1/4 a plus de 55 ans. »

Bertrand LABAR
Conseiller départemental
délégué à l'agriculture



**FLASHEZ
CE QR CODE**

**POUR RETROUVER
LE « PLAN VÉTOS 23 »
EN LIGNE SUR
CREUSE.FR**

(PAGE CULTURE)

La Gioune et le Pic, deux rivières sauvages

Depuis 2015, la Creuse possède deux rivières labellisées « Site Rivières Sauvages », sur son territoire : le Pic et la Gioune, qui prennent leurs sources sur le Plateau de Millevaches. Ce label, de valorisation collective, distingue les cours d'eau exceptionnels par leurs qualités environnementales, mais également sur leurs modes de gestion.

En 2019, les services Patrimoine et

Milieux aquatiques du Conseil départemental ont réalisé l'ouvrage « La Gioune et le Pic, Sites Rivières Sauvages » qui, au-delà de présenter le label, permet d'entrer dans l'intimité de ces deux cours d'eau et de leurs abords à la découverte d'un biotope préservé : faune, flore, tourbière... un véritable patrimoine naturel à l'état pur.

A noter que depuis janvier 2022, un troisième cours d'eau creusois a été



labellisé : Le Cubaynes. Sur les trente rivières reconnues « Site Rivières Sauvages », trois sont en Creuse.

Collection « Chemin Faisant » / Editions Patrimoine de la Creuse
La Gioune et le Pic Sites Rivières Sauvages

48 pages - ISBN 979-10-91122-28-3

Octobre 2019 - Tarif : 8 euros

Disponible en librairie et point presse en Creuse

ARRÊT sur IMAGE

Reconnaissez-vous cet endroit ?



© Archives départementales de la Creuse (48FI_14)

Réponse : Les creusois ayant effectué leur scolarité à Guéret auront certainement reconnu le lycée de Jeunes Filles de Guéret, actuel collège Jules Marouzeau. Ouvert depuis le 15 octobre 1887, cet établissement situé à l'extrémité sud de la ville offre un magnifique panorama. Sur cette photo, on constate que l'établissement était complètement isolé des rues voisines par des prairies et de vastes jardins. Le journaliste a manqué de clairvoyance, en témoigne la présence de nombreux parapluies.

(LIBRE EXPRESSION)

GRUPE D'UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

Le courage de notre époque



Il est des époques que l'on préférerait voir cantonnées à nos livres d'Histoire tant les efforts et sacrifices qu'elles imposent sont sans précédents à l'échelle d'une vie humaine. Ainsi en va-t-il de la période que nous vivons et que nous devons traverser avec solidarité et responsabilité. Solidarité nationale, vis-à-vis de nos concitoyens les plus en difficulté, et responsabilité individuelle, car chacun doit prendre sa part à l'effort national pour la sauvegarde de notre édifice social.

Jamais de tels défis ne nous avaient été lancés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Notre système de protection sociale, destiné à lutter contre la pauvreté et assurer des conditions de vie dignes à l'ensemble des citoyens, montre des signes de faiblesse inquiétants. À l'instar du Revenu de solidarité active (RSA), les mécanismes instaurés pour soutenir les citoyens qui en ont le plus besoin et les accompagner dans leurs démarches d'insertion, ne produisent plus les effets escomptés.

Alors que de plus en plus d'entreprises doivent réduire leur activité par manque de candidats pour leurs emplois vacants, nous devons trouver de nouvelles solutions. C'est dans cet état d'esprit que nous avons souhaité candidater, spontanément, à l'expérimentation du RSA conditionné annoncée par le Président de la République. Cette expérimentation est, à nos yeux, l'occasion de repenser ce mécanisme d'aide sociale pour le recentrer sur l'une de ses premières vocations : accompagner vers l'insertion sociale et professionnelle. La solidarité nationale ne peut pas durablement se substituer aux revenus du travail dans les cas où un retour à l'emploi est possible.

L'heure est aux choix pour l'avenir, et les efforts sont pour aujourd'hui. Ayons, ensemble, le courage de notre époque !

Nicolas SIMONNET

Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants

GRUPE DE LA GAUCHE

Le RSA, un faux débat



Cet été, les élus et les Creusois apprenaient, par la presse, que le Conseil départemental candidatait à une expérimentation du RSA sous condition. Cet effet d'annonce semblait se placer dans la droite ligne de la campagne présidentielle de Mme Péresse (qui a obtenu 6,57% en Creuse).

L'Etat indique qu'un accompagnement renforcé des tributaires du RSA doit « permettre un meilleur équilibre entre droits et devoirs et redonner aux aides leur vocation : l'insertion vers le travail. » Ainsi, des expérimentations seront lancées en France dans 20 bassins d'emploi. A l'effet d'annonce parti un peu vite cet été, s'ajoute qu'aucun bilan du RSA en Creuse n'est présenté sur le suivi et les sorties du dispositif, la répartition géographique et le lien avec les inégalités locales en matière de santé, de mobilité, de formation, d'accès aux services publics et à l'emploi. Parallèlement, la hausse des prix et les précarités frappent.

Les Départements disposent de marges d'initiative en matière d'accompagnement du RSA. Mais l'échec est patent pour ceux qui ont essayé le RSA conditionné : moins de 4% de retour à une activité très précaire, faute d'orientation, de vraies formations, de mobilité.

Par ailleurs, quel est le résultat du viseur placé sur le RSA ? Rappelons-le, le taux de non-recours (35%) est considérable : de plus en plus de familles qui relèvent pleinement de la solidarité n'ont pas recours à leurs droits car être aidé, même temporairement, devient « la honte », expose à une insidieuse indignité.

Diriger une collectivité, est-ce renforcer les préjugés ou est-ce éclairer les enjeux pour plus de cohésion et d'unité ?

Comme l'écrit Martin Hirsch : « Il est plus facile de cibler les allocataires que de reconnaître qu'on n'a pas satisfait à ses propres obligations. »

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche

La CREUSE
le Département



**Le Département
vous souhaite
de **bonnes fêtes**
de fin d'année !**

L'ESPRIT
CREUSE

